

**DÉCLARATION D'AMITIÉ ET DE COOPÉRATION
ENTRE LA VILLE DE MONTRÉAL ET
LA RÉGION DE DAKAR**

La Ville de Montréal représentée par le maire Pierre Bourque et la Région de Dakar représentée par le président, Mar Diouf ;

- *désireuses de renforcer les liens d'amitiés qui unissent la Ville de Montréal et la Région de Dakar,*
- *conscientes de l'intérêt que la coopération peut avoir pour le bien être et la qualité de vie de leurs citoyens,*
- *résolues à utiliser la coopération sous tous ses aspects pour le développement des deux collectivités,*

déclarent officiellement leur intention :

Article 1

De promouvoir la coopération dans le respect des compétences de chacune des parties.

Article 2

D'échanger de l'information et des expériences utiles à l'avancement de travaux jugés d'intérêt commun.

Article 3

De désigner de part et d'autre le ou les responsables chargés d'assurer la mise en oeuvre de cette déclaration.

Article 4

D'identifier ensemble les thèmes de leur action commune et d'en préciser les modalités de mise en oeuvre.

Article 5

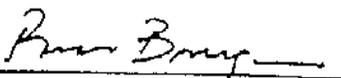
D'encourager le développement de relations entre associations, organismes, entreprises, universités et institutions de leur milieu respectif, établies dans l'esprit de la présente déclaration.

Article 6

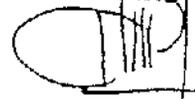
Cette déclaration entre en vigueur le jour de sa signature par les deux parties.

EN FOI DE QUOI, les parties signent cette déclaration à Montréal le 30 mars 2001, en deux exemplaires.

POUR MONTRÉAL


Pierre Bourque
Maire de la Ville de Montréal

POUR DAKAR


Mar Diouf
Président de la Région de Dakar